



syndicat c g t de l'institut national de la recherche agronomique

INRA — Porte de Saint-Cyr — RN 10 — 78210 SAINT-CYR L'ÉCOLE
Téléphone : 01.39.53.56.56 - Fax : 01.39.02.14.50 - E-mail : cgt@inra.fr - CCP Paris 13451- 49Z
Adresse intranet : <http://www.inra.fr/intranet-cgt/> - Adresse internet : <http://www.inra.cgt.fr/>

N. Réf. : 05-82 StNal/BM

A l'attention de :

Objet : **Situation d'agents
Assistants-Ingénieurs
des EPST**

A M. François GOULARD,
Ministre Délégué à L'Enseignement
Supérieur et à la Recherche
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

St-Cyr l'Ecole, le 7 décembre 2005.

Monsieur le Ministre,

Par courrier du 4 juillet 2005 (Réf. 05-51 MF/AP/BM), nous attirions votre attention sur les effets du protocole « DURAFOUR » concernant les catégories d'Assistant Ingénieur des EPST de l'INRA, du CNRS et de l'INSERM. Nous vous joignons pour mémoire une copie de cette lettre pour laquelle nous n'avons obtenu aucune réponse de votre part.

Le 28 juin 2005, nous avons rencontré, pour ce dossier, M. Antoine GREZAUD, chef de cabinet du Ministre de la Fonction Publique et cette entrevue nous était apparue prometteuse. M. Grézaud nous avait en effet indiqué que la DGAFP (Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique) travaillerait sur ce dossier cet été afin d'apporter des solutions adaptées en concertation avec votre ministère.

C'est ce que nous vous relations dans notre courrier de juillet, courrier dans lequel nous sollicitons une entrevue de votre part afin de pouvoir vous exposer plus en détail notre requête.

A sa demande, nous avons une nouvelle fois rencontré M. Grézaud ce lundi 28 novembre 2005.

M. Grézaud a bien voulu reconnaître que ni lui ni la DGAFP n'avaient travaillé à l'avancée de ce dossier. Nous avons doublement été déçus : d'une part, vous n'avez donné aucune suite à notre courrier du mois de juillet or M. Grézaud nous affirme que le « déclencheur » ne peut être que le ministère de la recherche, d'autre part, le ministère de la fonction publique qui s'était engagé à faire avancer le dossier n'a pas tenu parole. Ils devaient vous adresser un courrier cet été mais cela n'a malheureusement pas été fait.

Nous notons néanmoins quelques éléments qui nous permettent de garder bon espoir :

- Tout d'abord, une rencontre est prévue courant janvier 2006 entre les différents acteurs ministériels. M. Grézaud s'est engagé à nous confirmer la date de cette réunion avant le 15 décembre de cette année.
- Ensuite, nous avons appris de la bouche même de notre présidente, Mme Guillou, qu'elle vous avait adressé un courrier à ce sujet début novembre. Nous n'étions

malheureusement pas en copie de ce courrier. Mais peut-être est-ce suite à ce courrier que votre ministère s'est saisi du dossier (?).

- Enfin, un élément nous donne vraiment à croire qu'une solution peut être trouvée pour les 224 Assistants Ingénieurs de l'INRA concernés : M. Grézaud nous a appris qu'une solution avait été trouvée pour les AI de l'INSERM. Si on a trouvé une solution pour les agents de l'INSERM, pourquoi n'en trouverions-nous pas une pour ceux de l'INRA ?

Monsieur le Ministre, nous vous réécrivons ce jour afin de savoir pourquoi vous n'avez pas répondu à notre précédent courrier. Nous sommes porteurs des revendications liées à ce dossier : pourquoi ne pas nous avoir tenus informés que votre ministère se saisissait enfin du dossier ?

Par ce courrier, nous réitérons notre demande de vous rencontrer.

Nous le répétons : cette situation d'attente est mal vécue par les agents concernés, elle devient insupportable. Vous ne sauriez laisser ces personnels sans réponse, ou à tout le moins sans information concernant les mesures qui pourraient être prises afin de pallier cette situation qu'ils subissent injustement.

Monsieur le Ministre, au nom des 224 agents que nous représentons, si vous ne pouvez pas nous rencontrer, nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés de l'avancée de ce dossier.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

P/O Mme Jocelyne Olivier,
représentante CGT à la Commission Administrative
Paritaire Nationale des Assistants Ingénieurs de l'INRA
et P/O M. Alain Pointillart,
secrétaire du syndicat national CGT de l'INRA

Le Secrétariat Administratif de la CGT-INRA

Copie à :

- M. Christian JACOB, Ministre de la Fonction Publique
- M. Antoine GREZAUD, Chef de cabinet de M. C. JACOB
- Mme Anne-Valérie CORNUAULT, Chef de cabinet de M. F. Goulard
- Mme Marion GUILLOU, Présidente Directrice Générale de l'INRA
- M. Michel EDDI, Directeur Général Délégué de l'INRA
- M. Laurent HEMIDY, Directeur des Ressources Humaines de l'INRA

PJ : courrier de la CGT-INRA à M. F. Goulard daté du 4 juillet 2005 (Réf. 05-51 MF/AP/BM)